

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE ORDINAIRE DU COMITE SYNDICAL DU 31 JUILLET 2014


<b>Nombre de membres</b>	L'an deux mille quatorze, le 31 juillet à dix-sept heures trente, le Comité Syndical s'est réuni à Capestang, en séance publique sous la Présidence de Monsieur Gilles D'ETTORE, président.
En exercice : 54 Présents : 28 Votants : 37 Suffrages exprimés : 37	<b>Présent(e)s titulaires :</b> Mesdames et Messieurs Yannick ALLEGRE, Alain BIOLA, Rémi BOUYALA, Didier BRESSON, Alain CARALP, Gwendoline CHAUDOIR, Océane DELBAERE, Gilles D'ETTORE, Francis FORTÉ, Robert GAIRAUD, Dominique GARCIA, Gérard GAUTIER, Robert GELY, Michel HERAIL, Jean-Pierre LAMBERT, Jacques LIBRETTI, Yann LLOPIS, Jean-Claude MARCHI, Michèle MILLER, Jean-Pierre PEREZ, Jean-Christophe PETIT, Pierre POLARD, Daniel RENAUD, Patrick SOL, Florence TAILLADE, conseillères et conseillers syndicaux.
<b>Vote</b>	<b>Présent(e)s suppléant(e)s :</b> Messieurs, Michel FARENC, Anthony PHAM, Claude GEISEN, conseillers syndicaux suppléants.
Pour : 37 Contre : 0 Abstention : 0	<b>Absent(e)s excusé(e)s représentés par mandats :</b> Mesdames et Messieurs, Gérard ABELLA, Gérard BARRAU, Alexandra BOUISSY, Guy COMBES, Sébastien FREY, Alexandra FUCHS, Bruno ENJALBERT, Serge PESCE, conseillères et conseillers syndicaux ayant donné respectivement pouvoir à Robert GELY, Rémi BOUYALA, Michel SUERE, Florence TAILLADE, Gilles D'ETTORE, Didier BRESSON, Pierre POLARD, Alain CARALP, conseillères et conseillers syndicaux
<b>Date de convocation</b>	<b>Absent(e)s excusé(e)s suppléés :</b> Madame, Messieurs Didier DIEZ, Valérie GONTHIER, Frédéric LACAS, conseillère et conseillers syndicaux.
22 JUILLET 2014	Le Comité Syndical a choisi pour secrétaire : Gwendoline CHAUDOIR
<b>Date de transmission en sous-préfecture</b>	<b>OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2013</b>
28/08/2014	Une première convocation a eue lieu le 25 juillet 2014, faute de quorum la séance a été reportée au 31 juillet 2014, conformément à l'article 11 du règlement intérieur du Syndicat Mixte du SCoT du BITERROIS.
<b>Date d'affichage</b>	
.....	
<b>Délibération</b>	<b>Rapporteur : Le Président</b>
<b>N° 2014-33</b>	
<b>Contrôle de légalité</b>	Après avoir arrêté et approuvé ce jour le Compte Administratif de l'exercice 2013 ; Constatant que le Compte Administratif de l'exercice 2013 fait apparaître :
	<ul style="list-style-type: none"><li>- <b>un excédent de fonctionnement de :</b> 59 179.87 €</li><li>- <b>un excédent d'investissement de :</b> 226 106.92 €</li></ul>
	Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2013 ;
	Il vous est proposé :
	<ul style="list-style-type: none"><li>- <b>D'AFFECTER</b> le résultat de fonctionnement<ul style="list-style-type: none"><li>o <b>59 179,87 €</b> en Recettes au 002 (résultat reporté)</li></ul></li></ul>

- **D'AFFECTER** le résultat d'investissement

- o **226 106.92 €** en Recettes au 001 (résultat reporté)

- **D'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à cette affaire.

Le Comité Syndical, **ADOpte** cette proposition à l'unanimité  
Ainsi délibéré a Capestang, les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait conforme,

  
Le Président,  
Gilles D'ETTORE

